

ÉCOLE MATERNELLE NEUILLY-CRIMOLOIS

~ Compte-rendu du Conseil d'École du 08/11/24 ~

POUR L'ÉCOLE:

Mme RENARD, directrice et enseignante PS
Mme DESBOIS, enseignante MS-GS
Mme HAETTICH, enseignante MS-GS
Mme MAROT, enseignante PS-MS
Mme LUDWIG, enseignante MS-GS
Mme BOUVIER (DDEN)

Absente excusée : Mme LEGGETT, enseignante PS (décharge de direction)

POUR LES PARENTS:

Représentants élus des parents d'élèves:
Mme VALENCE, M. STUDER, M. CELLIER-CHERVY (titulaires)
Mme WEGNER, Mme BARQ ROJAS, M. RIVAL (suppléants)

Absents excusés : Mme LAIR (titulaire), Mme DHORNE (suppléante)

POUR LA MUNICIPALITÉ:

Mme BRETON, adjointe, chargée des affaires scolaires (bibliothèque, santé)

Absent excusé : M. RELOT, maire de Neuilly-Crimolois

Accueil des membres du Conseil d'école

• Préambule sur le rôle du Conseil d'École

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école est composé :

➤ De membres « de droit » :

- du directeur de l'école, qui le préside
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

➤ De membres supplémentaires

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment :

- des personnes chargées d'activités sportives et culturelles,
- des personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des ATSEM,

- des suppléants des représentants d'élèves.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut également y assister.

- Résultats des élections

1 seule liste s'est présentée : parents non constitués en association

- 153 parents inscrits sur la liste électorale
- 101 votants (66,01% de participation)
- 12 bulletins blancs ou nuls

Sont élus pour l'année scolaire 2024-2025:

- Mme VALENCE Céline
- Mme LAIR Perrine
- M. STUDER Nicolas
- M. CELLIER CHERVY Sylvain

} TITULAIRES

- Mme WEGNER Cécile
- Mme BARQ ROJAS Marion
- Mme DHORNE Manon
- M. RIVAL François

} SUPPLÉANTS

Rentrée scolaire

- Effectifs

PS	MS	GS	TOTAL
30 + 1 en Janvier	29 + 1 depuis le 04/11	26	85

Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2025 a lieu du lundi 04 au jeudi 14 novembre inclus.

Une liste des enfants de Neuilly nés en 2022 a été demandée à la mairie :

A priori 21 PS et 26 départs en CP.

Comme pour la rentrée 2024, il serait souhaitable de prévoir une enquête approfondie auprès des familles pour avoir une estimation au plus juste.

Suggestion de communiquer via les panneaux d'information de la commune pour inviter les familles à se manifester auprès de la mairie (+ affichages dans les commerces).

Un mot sera également collé dans les cahiers de liaison pour savoir si les enfants actuellement scolarisés dans l'école y seront encore l'année prochaine.

- Equipe enseignante:

- Emmanuelle RENARD, Directrice: classe des PS-MS (déchargée tous les mardis par Sylvie LEGGETT)

- Christelle MAROT : classe de PS-MS

- Isabelle DESBOIS: classe de MS-GS

- Clarisse HAETTICH (J/V) et Laura LUDWIG (L/M): classe de MS-GS

- Répartition pédagogique

	Classe de PS-MS Mme RENARD	Classe de PS-MS Mme MAROT	Classe de MS-GS Mme DESBOIS	Classe de MS-GS Mmes HAETTICH et LUDWIG	TOTAL
PS	20	10			30
MS	1	11	9	8	29
GS			13	13	26
TOTAL	21	21	22	21	85

- ATSEM

3 ATSEM pour 4 classes : Geneviève JACOB, Sandrine LANGE, Valérie NECTOUX

		Geneviève	Sandrine	Valérie
LUNDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h30 - 18h30
MARDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h30 - 18h30
MERCREDI		9h00 - 11h00		8h00 - 12h00
JEUDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h00 - 18h00
VENDREDI	matin	7h30 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h00 - 18h00

Geneviève travaille dans la classe de PS-MS de Mme RENARD

Sandrine travaille dans la classe de PS-MS de Mme MAROT

Valérie travaille dans les deux classes de MS-GS

Geneviève et Valérie travaillent également le mercredi matin + 15h durant les vacances.

- AESH

1 AESH dans la classe de PS-MS de Mme RENARD : Isabelle GUYNARD.

- APC

A partir de la période 2, pour les GS (peut-être pour les MS à partir de la période 3) sur proposition des enseignants.

Soit entre midi et 2, soit le soir après l'école.

Rappel : ces activités ne sont pas obligatoires (accord des parents). Elles sont proposées pour pallier à des difficultés ponctuelles (ou projet pédagogique)

Pour cette période :

- 5 GS avec maîtresse Isabelle les mardis soirs sur le principe alphabétique.
- 4 GS avec maîtresse Christelle les vendredis soirs sur l'écriture et la tenue du crayon.
- 6 GS (par petits groupes sur 3 séances) avec maîtresse Laura les mardis midis sur la résolution de problèmes.
- 4 GS avec maîtresse Clarisse les jeudis soirs sur les compétences numériques.

Un courrier est transmis aux parents des enfants concernés pour accord.

Pour les enfants réalisant les APC le soir, un goûter devra être prévu par les familles.

Pour les enfants réalisant les APC entre midi et 2 et mangeant à la cantine, l'enseignante se chargera d'aller les chercher sur place.

- RASED

Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté. Il est composé d'un(e) psychologue scolaire et de professeurs des écoles spécialisés. Il intervient auprès des élèves ayant des difficultés scolaires (au sein de l'école).

Nous avons l'aide d'une psychologue scolaire : Mme LOTTIER Véronique

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de chaque école doit s'appuyer sur le règlement type départemental.

Le RI est un texte important qui fixe "la loi de l'école". Il a été actualisé l'année dernière.

Projet d'école et actions programmées

Un nouveau projet d'école devra être défini suite à une inspection d'école. Notre école n'est pas encore concernée cette année.

➤ Actions programmées cette année :

- Photos de classes : Mardi 10 Septembre 2024

Bénéfices : environ 670€

- Nettoyons la nature : Vendredi 27 Septembre

- « Ecole du dehors » :

Mauvaises conditions climatiques depuis ce début d'année.

1 séance pour les 2 classes de MS-GS le lundi 07/10 après-midi.

La séance s'est déroulée à l'école.

Il a été demandé lors du dernier conseil d'école à la mairie de recouper des rondins de bois pour installer dans l'école du dehors. + gros touret.

- Semaine du goût : du 14 au 20 Octobre :

- Classe des PS-MS Mme RENARD : Le citron
- Classe des PS-MS Mme MAROT : Découverte du monde
- Classe des MS-GS Mme DESBOIS : Anti-gaspi

- Classe des MS-GS Mmes HAETTICH et LUDWIG : Afrique / Pommes

Remerciements aux parents pour les ingrédients/spécialités apportés.

- **Bibliothèque municipale** : 1 sortie mensuelle pour la classe de PS-MS de Mme MAROT

Mme MAROT va se renseigner auprès des bénévoles pour savoir si elles peuvent proposer des lectures offertes pour les 4 classes de l'école juste avant les vacances de Noël.

- **Inscription des 2 classes de PS-MS aux animations de Latitude 21** : « Eveil à la nature » :
 - Classe Mme RENARD : vendredi 15/11 et jeudi 05/06
 - Classe Mme MAROT : 2 séances

- **Projet autour du Pain d'épices**

Visite du musée Mulot et Petit Jean

- Le jeudi 12 Décembre après-midi pour les PS-MS Mme MAROT et MS-GS Mme HAETTICH

- Le vendredi 13 Décembre après-midi pour les PS-MS Mme RENARD et MS-GS Mme DESBOIS

➤ **Coût de la sortie : Transport (390€) + Visite (680€) = 1070€ (entièrement financée par la coopérative scolaire).**

- **Goûter de Noël** : 20/12/24 matin (dans la salle des 2 Cèdres)
Achat d'1 livre/enfant (« Lire c'est partir ») + cadeau/classe.
Fabrication en classe d'un petit objet.
Salle réservée. Pas de Père Noël prévu.

Projet de fabriquer en classe des pains d'épices + demander aux familles d'apporter des boissons et des clémentines.

- **Soirée « Galettes »** : Vendredi 17/01/25 (dans la salle des 2 Cèdres) à 17h00
Confection de 2 galettes/classe dans la journée avec les enfants.
Soirée convivialité (les parents apportent des boissons).
Salle réservée.
L'association « Parents Team » se charge de préparer un flyer.
L'équipe enseignante demande de l'aide aux parents d'élèves pour le rangement/ménage après la soirée + surveillance des enfants, notamment aux toilettes.
- **Carnaval** : Mardi 11 Mars 2025 (semaine de la rentrée)
Demande aux parents pour approvisionner un buffet avec crêpes, gaufres, beignets.
Si le temps le permet, danse dans la cour de récréation + petit défilé.
L'année dernière, les GS avaient rendu visite aux résidents de l'EHPAD (avec réalisation de petits jeux avec les résidents). Les représentants de parents d'élèves demandent si cette activité sera reconduite cette année.
L'école va se renseigner.
- **Botanic Quetigny** : Ateliers pour les 4 classes
 - Les outils du jardin
 - Rempoter une fleurs / ou aromates / ou fraisier (selon arrivage)
 - Découverte sensorielle des plantes (plantes à manger, à toucher, etc...)

Lundi 17 mars (matin) pour les 2 classes de PS-MS

Mardi 18 mars (matin) pour les 2 classes de MS-GS

Ateliers gratuits. Reste à établir les devis pour le transport.

- Spectacle Minoterie : 18 Mars 2025

- Matin pour les 2 classes de PS-MS
- Après-midi pour les 2 classes de MS-GS

➤ Coût de la sortie : Transport (258€) + Spectacle (467,50€) = 725,5€
(entièrement financée par la coopérative scolaire).

- Kermesse : Samedi 21 Juin 2025

Même organisation que les années précédentes :

- Chansons + flash mob à 11h30
- Buffet partagé le midi
- Kermesse l'après-midi

Un mail a été envoyé à l'association Parents Team pour savoir s'il était possible de récupérer des lots pour l'organisation d'une tombola ? + Lots enfants pour les jeux. L'association « Parents Team » se charge également de préparer un flyer.

Réflexion sur la date d'organisation de la tombola (voir si celle de la maternelle coïncide avec celle de l'école élémentaire).

- L'école a fait une demande de service civique. Nous ne savons pas encore si un recrutement peut encore avoir lieu.

Mme BRETON fait savoir qu'ils sont également à la recherche d'un service civique pour aider sur le temps de la cantine.

Hygiène et Sécurité

➤ Nous sommes en ce début d'année en vigilance « urgence attentat »

PPMS : 2 documents

- 1 PPMS « Attentat-Intrusion »
- 1 PPMS « Risques majeurs »

2 exercices ont été effectués depuis la rentrée de Septembre :

➤ Exercice incendie (19/09) :

Réussite de l'exercice

➤ Exercice PPMS AI (08/10)

M. SIMONNE a été sollicité pour endosser le rôle d'intrus/observateur + directrice car jour de décharge.

Une ATSEM a été désignée pour donner l'alerte et appeler la gendarmerie.

Bonne réaction de tout le monde. Les 4 classes ont évacué.

La directrice a souligné la rapidité et discrétion de l'évacuation

Points à relever :

- Lors de l'exercice de l'année dernière, l'adjudant COURBEZ (référent sûreté gendarmerie) avait conseillé lors d'une évacuation (AI), de refermer les portes à clé.

Hors, certaines portes ne peuvent être fermées avec les clés de l'école : porte des toilettes, porte de la classe de Mme MAROT.

- Suite à l'évacuation, une enseignante (qui était seule avec ses élèves) a fait remonter le comportement dangereux de ses élèves : fuite en courant sans attendre les indications de la maîtresse.

Monsieur STUDER rappelle que l'année dernière avait été évoquée l'installation d'un signal visuel (plutôt que sonore). Mme BRETON indique que la municipalité attendait des directives de l'EN pour envisager quelque chose.

Mairie

- Travaux et achats effectués/envisagés :
 - Jeux de cour à repeindre
 - Nettoyage des vitres
 - Installation d'une étagère dans la classe de Mme MAROT
 - Composteur à sécuriser dans la cour de récréation
 - Regard vers le petit portail rue du Pâtis à sécuriser de manière pérenne : **travaux effectués.**

➤ Rénovation de l'école :

Mme BRETON explique qu'ils vont lancer les appels d'offre.

Les travaux devraient commencer en mars 2025, par « tranche de 2 classes » (pour que la durée des travaux soit moins longue : environ 7 mois).

1 classe devra « déménager » à l'école élémentaire, et une autre dans la salle de motricité (déménagement pendant les vacances scolaires).

La motricité et la sieste pourront s'effectuer dans la salle du périscolaire (ou éventuellement dans la salle Luc Mille).

Les travaux pour les toilettes devraient être effectués durant l'été.

Une réunion avec Mme MANZONI (IEN Dijon Est) aura lieu le 14/11.

Mme BRETON est à l'écoute et soutient que la municipalité est prête à apporter des moyens humains pour soutenir l'équipe (ex : 1 ATSEM pour la classe qui se trouverait déplacée en élémentaire).

Représentants de parents d'élèves

Pas de questions.